

tard. Les intéressés peuvent le remercier d'avoir réglé la question du prêt aux incendiés de Québec.

Écoutez les sollicitations de ses nombreux amis, il accepta un emploi du gouvernement, et le malheur voulut que cette bouchée de pain, qu'on lui avait donnée en récompense des nombreux services rendus depuis son jeune âge à ses compatriotes, lui fut retiré.

Mais croyez vous que cela a changé sa nature, pas du tout, M. Rhéaume est aussi gai que jamais, et vous le verrez le 24 juin prochain plus alerte que le plus jeune d'entre nous.

Remarquons en passant, cependant, que M. Rhéaume n'a pas été traité comme il le méritait, et avouons qu'il est bien mal récompensé pour les services qu'il a rendus à son pays.

Mais nous n'avons peut-être pas le droit d'entrer dans ces considérations.

Nous voulions seulement saluer dans la personne de M. Rhéaume, le canadien-français véritable, le patriote sincère, le citoyen intègre et l'homme dévoué.

LÉON BOSSUE dit LYONNAIS.

## ÇA ET LÀ

Nous avons déjà parlé de la *Dévastation*, l'un des plus beaux et des plus puissants navires cuirassés de la marine française.

Nous sommes heureux de voir que M. J.-A. Beauvais, l'entrepreneur marchand-tailleur de la rue Saint-Joseph, a obtenu le contrat des habits d'hiver pour les pompiers de Montréal et de Saint-Henri.

L'*Événement* dit que M. J.-C. Chassé, de Québec, l'inventeur d'un nouveau système de télégraphie, remporte le plus beau succès dans les expériences qu'il fait actuellement aux États-Unis.

Le Khédivé d'Égypte, ne voulant pas rester en arrière de son père, qui avait fait présent à l'Angleterre de l'obélisque connu sous le nom d'*Aiguille de Cléopâtre*, vient de donner aux États-Unis la dernière obélisque dont il pouvait disposer.

Le Congrès américain a adopté des résolutions de sympathies en faveur de l'Irlande, et exprimé l'espoir que le gouvernement anglais s'efforcera d'améliorer le système de la tenure des terres. Inutile de dire qu'on a vu ces résolutions d'un mauvais œil en Angleterre.

M. Benoit Bastien, ex-échevin de Montréal, maintenant président de la société d'Agriculture du comté de Laval, a reçu une médaille d'or et diplôme, qui lui ont été accordés par le juré de l'Exposition Universelle de Paris, en 1878, pour du bois de service qu'il y avait exhibé.

Le *Mail*, de Toronto, fait une charge à fond contre la Cour Suprême, qui coûte, dit-il, depuis qu'elle existe, une somme de \$190,000, et qui n'a pas rempli le but pour lequel elle a été constituée. Il ajoute qu'elle a plutôt augmenté que diminué les frais du plaideur, et que, de fait, l'appel au Conseil Privé de Londres est plus facile et moins coûteux qu'à Ottawa.

**ERRATUM.**—Dans la pièce de vers "Par une nuit d'été," publiée dans *L'Opinion Publique* de la semaine dernière, on doit lire après le 24<sup>me</sup> vers :

Et quelles sont les fins de l'ordre universel,  
Quel est le dernier mot de notre destinée ?

Sans le dernier vers à rime féminine, il y aurait dans la pièce une faute de versification.

Parnelle, le fameux agitateur irlandais, arrivera dans quelques jours à New-York.

Il fera le tour des États-Unis où il est attendu avec impatience par les Irlandais. On croit qu'il viendra à Montréal. Le *Herald*, de New-York, dit que les Américains doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour soulager la misère de l'Irlande, mais qu'ils ne doivent pas encourager l'agitation politique et sociale faite par Parnell et ses amis.

Nous avons appris avec regret la mort de Dame Aglaé Ouimet, épouse de M. A.-N. Charland, notaire de Saint-Jean. Madame Charland n'avait que 37 ans. C'était une femme d'élite, aimée de tous ceux qui la connaissaient.

Nous offrons à M. Charland nos sentiments de condoléance les plus sincères à l'occasion de la perte qu'il vient de faire et qu'il ressent si profondément.

Le *Journal des Trois-Rivières* a publié un article vigoureux contre le projet de la construction du pont du Côteau :

Les conséquences directes pour la province de Québec, dit-il, seraient la ruine de son chemin de fer du Nord qui n'aurait plus pour trafic que les miettes qui resteraient du commerce de l'Ouest, après que les Américains se seraient servis ; ce serait la perte des millions que la province de Québec aura payés pour sa part dans la construction du chemin du Pacifique, puisque le commerce qu'elle comptait en retirer pour alimenter ses propres voies ferrées, lui serait enlevé par la nouvelle ligne américaine ; ce serait la ruine des ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Halifax, qui verraient les articles de cargaison arrachés à leurs vaisseaux et transportés à New-York en voie ferrée.

En substance, la province de Québec et les provinces maritimes auraient sacrifié des millions pour améliorer leurs chemins de fer et leur navigation, et les Américains en retireraient le bénéfice ! Telle est la solution évidente de toute la question, si le cabinet fédéral laisse émaner la charte.

La province de Québec doit donc se lever comme un seul homme pour protester contre l'octroi final de cette charte et appuyer l'action de nos ministres pour obtenir du Gouverneur-Général qu'il en refuse la sanction.

L'idée seule de la réalisation de ce projet anticanadien est tout simplement odieuse. Ce n'est plus une question d'intérêts de particuliers ou de partis politiques, c'est une question d'intérêt vital pour tout le pays, c'est une question vraiment nationale. A chacun d'y voir et de donner son concours à ceux qui sont chargés par devoir de protéger nos intérêts.

Le *Nouveau-Monde*, qui, soit dit en passant, devient de plus en plus un journal de nouvelles, d'informations et d'écrits pratiques, publiait, la semaine dernière, ce qui suit relativement à la colonisation :

Le rapport du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics pour les 12 mois expirés au 30 juin 1879, que nous avons reçu tout récemment, donne d'une manière claire et précise beaucoup de renseignements qui méritent d'être mis sous les yeux du public. Il constate que dans cette période la colonisation a fait de notables progrès dans toute la province. Le manque d'ouvrage dans les villes a poussé nombre d'ouvriers et de journaliers à demander leurs moyens de subsistance à nos terres nouvelles, tandis que le trop plein de la population des vieilles paroisses se dirigeait du même côté. Le flot de cette émigration à l'intérieur a pris deux directions principales : celle de la vallée du lac Saint-Jean et celle des cantons au nord des comtés de Montcalm et d'Argenteuil, et au nord-est du comté d'Ottawa.

Depuis un an, plus de 300 familles se sont fixées au lac Saint-Jean, les unes en arrière de Motablot Houane, dans les nouveaux townships de Dablon et de Quen, les autres dans les townships Parent, Demeulle et Achamouchouane situés à l'extrémité nord-ouest du lac. En arrière de ces derniers cantons, le gouvernement en a fait arpenter trois nouveaux qu'on désigne sous les noms de Dufferin, Albanel et Normandin. Les arpenteurs disent que les terres y sont magnifiques et très-faciles à défricher. Une société composée de 60 actionnaires, avec un petit capital, a déjà entrepris de coloniser le canton Normandin, et l'on rapporte qu'elle va mener en peu de temps cette œuvre à bonne fin.

En outre, plusieurs établissements se sont formés à l'est du lac Saint-Jean, dans le canton Delisle où le sol promet d'être aussi favorable à la culture qu'à l'ouest du lac. Comme les nouveaux colons du lac Saint-Jean étaient pour la plupart de pauvres gens de Québec et des villages environnants, des secours en grain leur ont été distribués en échange de travaux sur trois ponts pour les mettre en état de subsister durant l'hiver dernier et de semer un peu au printemps.

Mais dans la vallée d'Ottawa, le mouvement colonisateur a été beaucoup plus prononcé que partout ailleurs, grâce surtout aux généreux efforts de M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, qui

est l'âme de ce mouvement. Pas moins de 600 familles se sont établies là dans le cours de l'année. Elles se sont répandues de préférence dans les cantons Lussier, Wolfe, De Salaberry, Grandisson, Clyde, Amherst, Addington et Joly.

Après ces deux régions, c'est le comté de Rimouski qui a été le plus colonisé : il y a une longueur de près de 150 milles et les défrichements s'y sont considérablement accrus. Puis viennent les cantons échelonnés sur le parcours du *Quebec Central* et de l'*Intercolonial* de St-François et Mégantic, enfin, les cantons Brassard et Prévost, dans le comté de Berthier, les cantons Montauban et Chavigny, dans le comté de Portneuf.

L.-O. D.

## ÉCHOS

On annonce que les Chambres fédérales se réuniront le premier jeudi de février, 5 de ce mois.

L'*Illustration* de Londres, dans sa chronique hebdomadaire de la cour, renseigne régulièrement ses lecteurs sur le compte de la princesse Louise. Le palais de Kensington a été assigné comme résidence à Son Altesse Royale pour le temps de son séjour en Angleterre. La princesse n'est restée que peu de temps en Écosse, auprès de la reine, et elle a suivi surtout le prince et la princesse de Galles, qui de fait, sont le centre de la cour royale, Sa Majesté vivant presque constamment dans la retraite. L'*Illustration* disait, dans un de ses derniers numéros, que la princesse ne reviendrait pas en Amérique, avant le mois de mars.

Le *Citizen* d'Ottawa est entré dans une grande indignation contre la presse du Bas-Canada, parce que celle-ci s'oppose à la construction du pont du Côteau. Il nous accuse de traiter cette question à un point de vue exclusif et sectionnel. Rien de plus facile que de lui retourner cet argument. En supposant que le *Citizen* eût quelque raison de porter cette accusation contre nous, nous aurions toujours cet avantage sur lui, que nous parlons au nom de l'intérêt sectionnel de trois provinces, celles de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, en lutte avec l'intérêt étranger, tandis qu'il ne représente lui-même que l'opinion véritablement sectionnelle d'un petit groupe de trois ou quatre comtés, dont les intérêts locaux sont combinés avec les intérêts étrangers contre l'intérêt général de tout le pays.

Il se passe de curieuses choses en Bulgarie. On sait que cette province, aujourd'hui principauté, fait présentement l'épreuve des institutions constitutionnelles. Or, ces bons Bulgares y vont avec un entrain qui semble indiquer qu'ils n'étaient pas précisément mûrs pour le parlementarisme. Le télégraphe nous rapporte ce qui s'est passé à la réunion des Chambres. Les radicaux, qui sont en majorité, ont commencé par faire une telle charge contre le cabinet, que celui-ci a cédé du coup et s'est vu forcé de résigner. Quelques jours auparavant, l'un des membres du gouvernement, le ministre de la justice lui-même, s'est mesuré avec un de ses adversaires, à qui il a magistralement frotté les oreilles. Arrêté pour ce mouvement de promptitude, le digne ministre a passé en cour correctionnelle et a été condamné pour assaut ; mais il s'est empressé d'y mettre ordre, en suspendant de son autorité les juges qui l'avaient déclaré coupable.

Allons, la principauté de Bulgarie pourra bientôt rivaliser avec la république d'Haïti. Est-ce bien là ce que la noble Russie entendait par l'affranchissement des chrétiens de Turquie ? Il n'est pas étonnant, après cela, que le prince de Battenberg, le nouveau souverain de la Bulgarie affranchie, se déclare dégoûté et songe à remettre son sceptre à un autre.

L'entreprise du pont du Côteau est en grand danger. Le mouvement d'opposition s'accroît rapidement. L'agitation se répand dans toute la province, la presse pro-

teste, et il est visible déjà que la manifestation sera assez forte pour faire échouer le projet. Il sera difficile de résister à ce courant d'opinion.

Il n'y aura de déçus que Messieurs les Américains, auteurs de ce beau plan, et aussi peut-être les habitants des comtés qui devaient directement profiter de la construction du pont. Mais on doit supposer à ces derniers trop de patriotisme pour regretter une entreprise qui les aurait favorisés aux dépens de tout le pays. Ils pourront, au reste, se rattraper sur autre chose. Quant au gouvernement, cette considération toute individuelle d'intérêt privé ne saurait l'influencer dans la détermination qu'il a à prendre en vue de l'intérêt général.

A. G.

## PROPHÉTIES ANTIQUES DE L'ORIENT

Tous les peuples de l'Orient, sans exception, ceux de l'extrême Asie comme ceux de l'Asie centrale et de l'Afrique, Abyssiniens, Arméniens, Turcs, Arabes, Syriens, Indiens, Cochinchinois, ont des traditions depuis les temps les plus reculés parfaitement conformes à celles de l'Occident. Mais les prophéties traditionnelles des Turcs ottomans doivent nous étonner naturellement bien plus que celles de tous les autres peuples. En effet, qu'annoncent nos traditions ? *La destruction de l'Empire ottoman par les chrétiens* ; or, les chrétiens pour eux sont les Français, et ces Français doivent être conduits par un *Grand Roi qui soumettra tout l'Orient à la religion du Christ*.

Voilà le fond commun de toutes les traditions orientales, et en particulier de toutes les traditions musulmanes.

Les Arabes de Syrie ont consigné depuis le quatorzième siècle une série d'oracles qui vont jusqu'à la fin du monde, dont un grand nombre sont déjà accomplis ; ils se trouvent dans le curieux livre *El-Djiffer*, c'est-à-dire *l'Enigme*. Les journaux de 1861 ont rapporté le suivant, dont Mgr Macarios, évêque de Damas, dont Toulouse a pu apprécier les vertus et la science d'orientaliste, a garanti l'authenticité :

Damas doit revoir, dans un temps qui n'est pas éloigné, des massacres qui porteront l'épouvante jusqu'à Beyrouth. Les chrétiens se réuniront sur le mont Liban. Un Grand Roi de la fleur de Lys sera leur défenseur ; il viendra à leur secours avec de grandes armées ; il se livrera un grand combat entre Alep et Jérusalem, où le roi d'Égypte et quatre-vingt-quatre mille musulmans seront anéantis. Le sultan se retirera à Damas, où il périra dans la mosquée ; la Mecque sera détruite et l'Islamisme anéanti.

Le *Constitutionnel*—31 décembre 1821—rapportait la prophétie suivante, répandue dans l'Abyssinie, extraite du *Journal d'Anvers* :

Un jour, la Mecque, Médine et autres villes de l'Arabie-Heureuse, seront détruites, et les cendres de Mahomet seront dispersées aux quatre vents du ciel.

Ce sera un Grand Roi chrétien, né dans un pays de l'Europe, qui réalisera ces merveilles et prendra possession de l'Orient.

Les chrétiens traverseront la mer, dans un élan spontané, avec tant de rapidité et tant de troupes, que l'on croira que toute la terre chrétienne vole en Orient.—La foi du Christ triomphera ; les Turcs l'embrasseront, et la croyance de Mahomet cessera.

Voici un oracle bien connu en Orient et attribué à saint Grégoire d'Arménie dit l'Illuminateur : " Il viendra une nation vaillante, ce sera celle des Francs ; tout le monde se réunira à elle, et l'Asie se convertira."

L'Orient est dans l'attente, dit E. Borée ; les traditions lui ont appris qu'un *Grand Roi de France serait tout à la fois son vainqueur et son sauveur*.

Ces traditions orientales ont toujours été si vivaces, que les Arabes et les Turcs de Jérusalem ont muré la porte par laquelle la tradition dit que doit entrer le Grand Roi de France, quand il viendra soumettre l'Orient. Ils poussent la prévoyance jusqu'à ne plus permettre l'entrée de la Ville-Sainte aux caravanes de pèlerins trop nombreuses, parce que, d'après les traditions, les temps approchent.